

D-2021-012

Nombre de Conseillers

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 78 |
| Présents | 65 |
| Votants | 70 |

Conseil Communautaire du 11 février 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni, en session ordinaire en Salle de la Diligente - La Manoque - Cours de Verdun - 47400 TONNEINS, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÜZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Martine CALZAVARA - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Emmanuel VIGO (suppléant de Erika LE FORT) - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - Patrick YAOUANC (suppléant de François NÉRAUD) - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Catherine BERNARD - Michel COUZIGOU - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Daniel BENQUET - Valérie BOTTECCHIA - Laurent CAPELLE - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Jean-Michel LABORDE - Emmanuelle MARCHAND - Didier MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR

Pouvoirs de

Muriel FIGUEIRA A Maud CARUHEL - Stéphane FRANCIS A Martine CALZAVARA - Jean-Michel LABORDE A Régine POVEDA - Didier MONPOUILLAN A Bernard MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Patrick YAOUANC

BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapporteur : Pierre CAMANI

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 047-200030674-20210211-D_2021_012-DE

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet le vote du budget primitif 2021 du budget annexe Assainissement collectif.

Exposé des motifs

Toutes les inscriptions budgétaires sont détaillées ci-dessous ainsi que dans les tableaux qui accompagnent ce rapport.

SECTION D'EXPLOITATION

En prévisions, la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 015 220.00 €.

DEPENSES :

Dépenses réelles d'exploitation : 373 438.61.00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 121 563.00 €.
Chapitre 012 - Charges de personnel : 118 700.00 €.
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 500.00 €.
Chapitre 66 – Charges financières : 106 675.61.00 €.
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 26 000.00 €.

Dépenses d'ordre d'exploitation : 641 781.39.00 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 221 781.39.00 €.
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 420 000.00 €.

RECETTES

Recettes réelles de d'exploitation : 1 007 000.00 €

Chapitre 70 – Produits des services : 914 000.00 €.
Chapitre 74 – Dotations et participations : 73 000.00 €.
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 20 000.00 €.

Recettes d'ordre d'exploitation : 8 220.00 €

Chapitre 042– Opérations d'ordre de transfert entre sections : 8 220.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévisions, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 311 520.00 €.

DEPENSES

Dépenses d'équipement : 740 000.00 € (travaux)

Dépenses financières : 440 000.00 € (remboursement en capital des emprunts)

Dépenses d'ordre : 131 520.00 € (opérations patrimoniales et amortissement des subventions)

RECETTES

Recettes d'équipement : 423 138.61 € (emprunt)

Recettes financières : 123 300.00 € (transfert du droit de déduction de la TVA)

Recettes d'ordre : 765 081.39.00 € (amortissements, virement de la section d'exploitation et opérations patrimoniales)

Le Conseil Communautaire,

Approuve le Budget Primitif 2021 du budget annexe Assainissement collectif équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

- section d'exploitation : 1 015 220.00 euros
- section d'investissement : 1 311 520.00 euros

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

| | | |
|-------------------|-----------|-----|
| <i>Votants</i> | 70 | |
| <i>Pour</i> | 70 | |
| <i>Contre</i> | 0 | [] |
| <i>Abstention</i> | 0 | |

Publication / Affichage
Le 2 mars 2021

Fait à Marmande le 11 février 2021

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération